SYNODE D'HIVER 8 – 9 décembre 2015 Point 9



Mise en œuvre d'un Synode de réflexion PLUS 2016 dans le cadre du processus Vision Eglise 21; information et décision

Propositions:

- 1. Le Synode prend acte de la mise en œuvre, au cours de l'année 2016, d'un synode de réflexion PLUS dans le projet de planification Eglise 21 à titre d'étape-relais 2.
- 2. Le Synode prend acte que la raison d'être et l'objectif du Synode de réflexion PLUS est de formuler les réponses aux questions réceptionnées jusqu'en février et retravaillées par les experts dans le cadre de l'étape-relais 1.
- 3. Le Synode décide que le Synode de réflexion PLUS aura lieu le 17 août 2016 à Berne dans la halle 12 (ancien site Von Roll).
- 4. Le Synode détermine les destinataires suivants: les députées et députés au Synode, le "PLUS", le Conseil synodal, des intervenantes et intervenants ainsi que des collaboratrices et collaborateurs des secteurs désignés par le Conseil synodal.
- 5. Il adopte une enveloppe de CHF 58'000.00 inscrite au budget 2016.
- 6. Les médias ne sont pas invités.

Explication

Lors de sa session d'hiver 2014, le Synode a adopté à une large majorité la planification du processus d'élaboration de la vision Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble. L'organisation d'un synode de réflexion PLUS a été prévue et représente une étape essentielle du processus.



Etape-relais 2, trouver des réponses

2016 est placé sous le titre "Trouver des réponses". Une équipe d'expertes et d'experts est chargée de rassembler et de synthétiser les questions posées.

A la fin de l'été 2016, le **Synode de réflexion PLUS** aborde les questions posées et trouve des réponses.

07.10.2015 10:54:00 1 de 3

Lors de la session d'été de cette année, dans le cadre de l'étape-relais 1, nous avons commencé à recueillir les questions importantes relatives à l'avenir de notre Eglise, les questions auxquelles il convenait de répondre sur la voie de la Vision-Eglise 21. Sur la base des conférences, des outils remis aux paroisses et du site Internet participatif, de nombreuses questions viendront s'ajouter d'ici au mois de février. Et il convient d'y répondre. Cette étape doit précisément avoir lieu dans le cadre du Synode de réflexion PLUS. Il s'agira pour les membres du Synode de répondre aux questions préparées pour cette journée par l'équipe d'experts.

Ce sont précisément les personnes assumant des responsabilités dans notre Eglise qui seront appelées à être les « répondants-responsables »: le Synode, le Conseil synodal ainsi que des représentantes et représentants des groupes professionnels de l'Eglise ainsi que d'autres personnes invitées.

Ces prochains mois, il doit émerger des réponses formulées par le cercle décrit ci-dessus, la Vision Eglise 21 avec les objectifs d'action et les principes directeurs. Ces derniers devront être discutés et adoptés lors de l'étape-relais 3 dans le cadre du Synode d'été 2017.

Le Synode de réflexion PLUS étant un élément de tout un processus, il sera organisé par la commission du Synode de réflexion en collaboration avec le groupe de pilotage Eglise 21. Les deux instances se sont réunies dans le cadre de plusieurs séances parfois conjointes. (D'autres informations suivront)

L'objectif du Synode à atteindre en l'espace d'une journée est très ambitieux. L'équipe de préparation va tout mettre en œuvre pour créer des conditions de travail et des conditions-cadre optimales.

Budget

Compte	Désignation		Budget
020.300.01	Jetons de présence député-e-s		
	- jetons de présence dép. + PLUS (80 par jour)	20'000	
	- location emplacement	8'000	28'000
020.307.01	Frais député-e-s		
	- Frais de déplacement		
	(250 x 25)	6'250	
	- Repas (250 x 40)	10'000	16'250
020.310.01	Impression procès-verbaux		5'000
020.311.01	Mandats externes		1'500
	- Traduction exposés	1'500	
	- Honoraires	5'000	6'500
	Total		57'250

Les données sur le budget se basent sur des montants de référence. Le Synode de réflexion PLUS a été pris en considération. Le budget a été élaboré en collaboration avec les Services généraux.

Les travaux de groupe seront au cœur du prochain Synode de réflexion PLUS. Nous renonçons de ce fait à inviter les médias qui seront informés via le service de la communication.

La commission du Synode de réflexion demande que le Synode prenne acte des points 1 et 2 et statue sur les points 3 à 6.

07.10.2015 10:54:00 2 de 3

La commission du Synode de réflexion

07.10.2015 10:54:00 3 de 3